KPMG AUDIT IS
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

Hi-media S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014
Hi-media S.A.
6, Place colonel Bourgoin - 75012 Paris
Ce rapport contient 48 pages

KPMG AUDIT IS
Immeuble Le Palatin
3 cours du Triangle
CS 80039
92939 Paris La Défense Cedex
France

Mazars
61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
France

Hi-media S.A.

Siège social : 6, Place colonel Bourgoin - 75012 Paris
Capital social : €.4 525 352

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Hi-Media S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 6 de l'annexe aux comptes consolidés relative aux « Autres produits et charges non courants », qui expose les opérations non courantes de l'exercice et notamment la plus-value nette de cession de l'Odyssée Interactive (Jeuxvideo.com).
- la note 1.3 de l'annexe aux comptes consolidés qui expose l'incidence d'une régularisation en matière de TVA.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les goodwill ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans les notes 1.7.1, 1.9.2 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests fondés sur les flux de trésorerie futurs estimés et apprécié la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues pour chacune des unités génératrices de trésorerie du groupe et nous avons vérifié que les notes 1.7.1, 1.9.2 et 9 de l'annexe donnent une information appropriée.
- La société reconnaît des actifs d'impôts différés selon les modalités décrites dans les notes 1.19, 8 et 12 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues pour l'établissement des projections de résultats fiscaux ayant servi de base à l'évaluation de ces actifs d'impôts différés et nous nous sommes assurés que les notes 1.19, 8 et 12 de l'annexe donnent une information appropriée.
- La société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement, selon les modalités décrites dans les notes 1.7.2 et 10 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les critères utilisés pour la comptabilisation de ces frais de développement à l'actif du bilan, les modalités retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que les notes 1.7.2 et 10 de l'annexe donnent une information appropriée.
- Comme indiqué dans la note 1.6 de l'annexe aux comptes consolidés, l'ensemble de ces estimations repose sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 23 avril 2015

KPMG Audit IS

Stéphanie Ortega
Associée

Courbevoie, le 23 avril 2015

Mazars

Jérôme de Pastors
Associé

Guillaume Devaux
Associé

COMPTES CONSOLIDÉS 2014

Société anonyme au capital de 4 525 352,30 euros
6, Place colonel Bourgoin – 75012 Paris
418 093 761 R.C.S. Paris
www.hi-media.com

Sommaire

NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE 9

Note 1. Principes et méthodes comptables 9
1.1. Entité présentant les états financiers 9
1.2. Base de préparation 9
1.3. Retraitement de l'exercice 31 décembre 2013 10
1.4. Principes de consolidation 10
1.5. Monnaie étrangère 10
1.6. Recours à des estimations et aux jugements 11
1.7. Immobilisations incorporelles 11
1.8. Immobilisations corporelles 12
1.9. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé 13
1.10. Créances clients 13
1.11. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants 14
1.12. Actifs non courants et groupe d'actifs destinés à la vente 14
1.13. Capital 14
1.14. Emprunt 14
1.15. Instruments financiers dérivés 14
1.16. Provisions 15
1.17. Avantages du personnel 15
1.18. Informations sectorielles 16
1.19. Impôt sur le résultat 17
1.20. Reconnaissance du chiffre d'affaires 17
1.21. Résultat opérationnel 18
1.22. Résultat par action 18

Note 2. Gestion des risques financiers 19
2.1. Risque de crédit 19
2.2. Risque de liquidité 20
2.3. Risque de marché 20
2.4. Catégorisation des instruments financiers 21

Note 3. Périmètre de consolidation 22
3.1. Liste des entités consolidées 22

Note 4. Chiffres d'affaires 23

Note 5. Charges de personnel 24

Note 6. Autres produits et charges non courants 24

Note 7. Résultat financier 24

Note 8. Impôt sur le résultat 24

Note 9. Goodwill 25
9.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT 26
9.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2014 26

Note 10. Immobilisations incorporelles 27

Note 11. Immobilisations corporelles 28

Note 12. Impôts différés 29
12.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus 29
12.2. Impôts différés actifs non reconnus 29

Note 13. Autres actifs financiers 29

Note 14. Clients et autres débiteurs 29

Note 15. Autres actifs courants 30

Note 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie 31

Note 17. Capitaux propres 31

Note 18. Emprunts et dettes financières 32
18.1. Crédit syndiqué 32
18.2. Financement lié à l'affacturage 32

Note 19. Provisions non courantes 32
19.1. Détail des provisions non courantes 32
19.2. Provisions pour risques et charges 33
19.3. Avantages au personnel 33

Note 20. Autres dettes et passifs courants 33

Note 21. Détermination du besoin en fonds de roulement 34

Note 22. Informations sectorielles 35
22.1. Résultat par activité 35
22.2. Total actif courant et non courant 35
22.3. Chiffre d'affaires par zone géographique 35

Note 23. Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites 36
23.1. Options de souscriptions d'actions 36
23.2. Attributions d'actions gratuites 38

Note 24. Engagements hors-bilan 38
24.1. Engagements reçus 38
24.2. Engagements donnés 38
24.3. Covenants 38
24.4. Nantissements 38
24.5. Litiges 39

Note 25. Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2014 39

Note 26. Transactions entre parties liées 39
26.1. Rémunérations des membres des organes de direction 39
26.2. Transactions avec les filiales 39
26.3. Autres parties liées 39

Comptes de résultat consolidés des exercices 2014 et 2013

en milliers d'euros	Notes	31 déc.2014	31 déc.2013 retraité [1]
Chiffre d'affaires	Note 4	165 810	184 312
Charges facturées par les supports		- 118 565	- 120 466
Marge brute		47 246	63 846
Achats		- 25 618	- 24 524
Charges de personnel	Note 5	- 26 234	- 28 642
EBITDA [2]		- 4 606	10 680
Dotations et reprises aux amortissements et provisions		- 4 480	- 4 886
Résultat opérationnel courant (avant valorisation des stocks options et actions gratuites)		- 9 085	5 794
Valorisation des stock options et actions gratuites		- 81	- 503
Autres produits et charges non courants	Note 6	23 147	- 1 654
Résultat opérationnel		13 981	3 638
Coût de l'endettement	Note 7	- 1 201	- 1 281
Autres produits et charges financiers	Note 7	- 492	- 411
Résultat des sociétés intégrées		12 288	1 946
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		8	- 21
Résultat avant impôt des sociétés consolidées		12 296	1 925
Impôts	Note 8	- 7 011	- 1 004
Impôts sur éléments non courants	Note 8	-	-
Résultat net des sociétés consolidées		5 285	921
Dont intérêts minoritaires		91	349
Dont Part du Groupe		5 194	572

	31 déc.2014	31 déc.2013 retraité [1]
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	45 049 047	44 544 882
Résultat de base par action (en euros)	0,12	0,01
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (dilué)	45 454 987	44 941 314
Résultat dilué par action (en euros)	0,11	0,01

(1) *Cf. Note 1.3*
(2) *Résultat opérationnel courant avant dotations et reprises aux amortissements et provisions*

Etat du résultat global des exercices 2014 et 2013

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013 retraité [1]
Résultat de la période	5 194	572
Autres éléments du résultat global		
Eléments pouvant être recyclés ultérieurement en résultat net		
- Application de la comptabilité de couverture aux instruments financiers	369	358
- Ecarts de conversion	- 409	- 274
- Autres	-	-
- Impôt sur les autres éléments du résultat global	- 30	131
Eléments non recyclés ultérieurement en résultat net		-
- Gains et pertes actuariels liés aux provisions pour retraite	76	105
Autres éléments du résultat global, nets d'impôt	6	321
dont part du groupe	6	321
dont intérêts minoritaires	-	-
Résultat global	5 200	893

[1] *Cf. Note 1.3*

Bilans consolidés au 31 décembre 2014 et au 31 décembre 2013

ACTIF - *en milliers d'euros*	Notes	31 déc.2014	31 déc.2013 retraité [1]
Goodwill nets	Note 9	86 447	121 997
Immobilisations incorporelles nettes	Note 10	7 720	12 437
Immobilisations corporelles nettes	Note 11	1 382	1 449
Impôts différés actifs	Note 12	3 332	9 024
Autres actifs financiers	Note 13	822	3 417
Actifs non courants		**99 703**	**148 325**
Clients et autres débiteurs	Note 14	57 242	52 928
Autres actifs courants	Note 15	28 082	23 470
Actifs financiers courants		13	14
Trésorerie et équivalents de Trésorerie	Note 16	48 733	10 207
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		716	640
Actifs courants		**134 786**	**87 258**
TOTAL DE L'ACTIF		**234 489**	**235 583**

PASSIF - *en milliers d'euros*	Notes	31 déc.2014	31 déc.2013 retraité [1]
Capital social		4 525	4 511
Primes d'émission et d'apport		128 992	128 215
Réserves et report à nouveau		- 18 626	- 16 906
Actions propres		- 6 646	- 2 254
Résultat consolidé (part du Groupe)		5 194	572
Capitaux propres (part du Groupe)		**113 439**	**114 138**
Intérêts minoritaires		676	971
Capitaux propres	Note 17	**114 115**	**115 109**
Emprunts et dettes financières à long terme	Note 18	2 263	12 933
Provisions non courantes	Note 19	835	907
Dettes non courantes		-	369
Passifs d'impôt différés	Note 12	74	438
Passifs non courants		**3 172**	**14 647**
Dettes financières à court terme et découverts bancaires	Note 18	-	8 659
Provisions courantes		-	5
Fournisseurs et autres créditeurs		91 228	76 230
Autres dettes et passifs courants	Note 20	25 974	20 934
Passifs courants		**117 202**	**105 827**
TOTAL DU PASSIF		**234 489**	**235 583**

[1] *Cf. Note 1.3*

Tableau des flux de trésorerie consolidés des exercices 2014 et 2013

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	Notes	31 déc.2014	31 déc.2013 retraité [1]
Résultat net		5 285	921
Ajustements pour :			
Amortissements des immobilisations		5 848	3 708
Pertes de valeur		15 247	-
Autres éléments non courants sans incidence sur la trésorerie		6 081	-
Coût de l'endettement	Note 7	1 201	1 281
Quote-part dans les entreprises associées		2 596	21
Résultat de cession d'immobilisations		- 55 495	839
Coûts des paiements fondés sur des actions		81	503
Charges d'impôts courants et différés	Note 8	7 011	1 004
Résultat opérationnel avant variation du BFR et des provisions		- 12 144	8 277
Variation du BFR	Note 21	897	1 700
Trésorerie provenant des activités opérationnelles		- 11 247	9 977
Intérêts payés		- 1 152	- 1 311
Impôt sur le résultat payé		- 747	- 1 800
Trésorerie nette provenant des activités opérationnelles :		- 13 145	6 866
Produits de cession d'immobilisations corporelles		-	10
Evaluation à la juste valeur des équivalents de trésorerie		-	-
Produits de cession d'actifs financiers		1 859	-
Cession de filiale, sous déduction de la trésorerie cédée		81 540	-
Acquisition de filiale, sous déduction de la trésorerie acquise		- 98	- 294
Acquisition d'immobilisations		- 4 194	- 5 190
Variation des actifs financiers		- 7	- 185
Variation des fournisseurs d'immobilisations		515	- 209
Incidence des variations de périmètre		-	-
Trésorerie nette provenant des activités d'investissement :		79 615	- 5 868
Produits de l'émission d'actions		13	22
Rachat d'actions propres		- 4 378	- 87
Nouveaux emprunts	Note 18	2 292	1 782
Remboursements d'emprunts	Note 18	- 21 572	- 8 103
Variation des autres dettes financières		- 4 080	1 579
Dividendes payés aux minoritaires		- 234	- 409
Trésorerie nette provenant des activités de financement :		- 27 959	- 5 216
Incidence des variations de taux de change		17	- 58
Variation nette de trésorerie et équivalents de trésorerie		38 527	- 4 276
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 1er janvier		10 207	14 483
Trésorerie et équivalent de trésorerie fin de période :		48 733	10 207

[1] *Cf. Note 1.3*

Tableau de variation des capitaux propres consolidés des exercices 2014 et 2013

en milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Actions propres	Réserve options et actions gratuites	Pdts et charges en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés retraités (a)	Capitaux propres retraités (a) Part du groupe	Capitaux propres *Intérêts minoritaires*	Capitaux propres retraités (a)
Au 1er Janvier 2013 retraité	45 628 645	4 563	127 765	- 2 422	314	3 289	- 20 492	113 016	1 237	114 253
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	- 409	- 409
Levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions [1]	- 516 000	- 52	-	- 35	-	-	-	- 87	-	- 87
Traitement des options et actions gratuites [2]	-	-	116	-	387	-	-	503	-	503
Variation périmètre	-	-	-	-	-	- 187	-	- 187	- 207	- 393
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	321	-	321	-	321
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	572	572	349	921
Résultat global	-	-	-	-	-	321	572	893	349	1 241
Au 31 décembre 2013 retraité [3]	45 112 645	4 511	127 881	- 2 457	701	3 423	- 19 919	114 138	970	115 108
Dividendes versés par les filiales aux intérêts minoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-	- 234	- 234
Levée d'options de souscription d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rachat d'actions [1]	140 878	14	-	- 4 392	-	-	-	- 4 378	-	- 4 378
Traitement des options et actions gratuites [2]	-	-	-	-	81	-	-	81	-	81
Variation périmètre	-	-	-	-	-	- 1 603	-	- 1 603	- 152	- 1 754
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	6	-	6	-	6
Résultat net de la période	-	-	-	-	-	-	5 194	5 194	91	5 285
Résultat global	-	-	-	-	-	6	5 194	5 200	91	5 291
Au 31 Décembre 2014	45 253 523	4 525	127 881	- 6 849	782	1 827	- 14 726	113 439	676	114 115

[1] Au 31 décembre 2014, Hi-Media SA détient 1 625 683 actions propres auxquelles s'ajoutent 144 945 actions propres acquises dans le cadre du contrat de liquidité.

[2] Cf. Note 23 sur les plans d'options de souscriptions d'actions et d'attributions d'actions gratuites.

[3] Cf. Note 1.3.

Notes sur les comptes consolidés du Groupe

Les comptes consolidés de l'exercice 2014, ainsi que les notes afférentes, ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de Hi-Media SA, arrêtés lors de sa réunion du 16 mars 2015 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes clos au 31 décembre 2014.

Note 1. Principes et méthodes comptables

1.1. Entité présentant les états financiers

Hi-media (« La Société») est une entreprise domiciliée en France. Le siège social de la Société est situé 6, Place colonel Bourgoin, 75012 Paris. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

1.2. Base de préparation

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés publiés au titre de l'exercice 2014 sont établis conformément aux normes comptables internationales édictées par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ces normes comptables internationales sont constituées des IFRS (International Financial Reporting Standards), des IAS (International Accounting Standards), ainsi que de leurs interprétations, qui ont été adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2014 (publication au Journal Officiel de l'Union Européenne).
Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des éléments suivants :

- les instruments financiers dérivés, évalués à la juste valeur,
- les instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, évalués à la juste valeur,
- les actifs financiers disponibles à la vente, évalués à la juste valeur,
- les passifs, résultant de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui seront réglées en trésorerie, évalués à la juste valeur.

Les états financiers consolidés sont présentés en euro, monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les données financières présentées en euro sont arrondies au millier d'euros le plus proche.

Les principes et méthodes comptables exposés ci-dessous ont été appliqués d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés, à l'exception des changements de méthodes comptables relatifs à l'application des nouvelles normes et amendements entrés en vigueur au 1er janvier 2014 et listés ci-après.

Les méthodes comptables sont appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Le Groupe Hi-media a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013, à l'exception des éléments ci-après :

a) Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants, d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2014, qui n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe :

- IFRS 10, Etats financiers consolidés,
- IFRS 11, Partenariats,
- IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres sociétés,
- Amendements à IFRS 10 - IFRS 12 et IAS 27 – Entités d'investissement,
- IAS 28 - Participations dans des entreprises associées et des coentreprises (amendements),
- Amendements à IAS 32- Compensation des actifs et passifs financiers,
- Amendements à IAS 36 - Informations à fournir relative à la valeur recouvrable des actifs non financiers,
- Amendements à IAS 39 - Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.

b) Les nouvelles normes, amendements et interprétations suivants, publiés, qui ne sont pas d'application obligatoire pour l'exercice débutant le 1er janvier 2014, et qui n'ont pas été appliqués par anticipation :

- IFRIC 21-Droits et taxes,
- Amendements à IAS 16 et IAS 38,
- Amendements à IFRS 11- Acquisition d'intérêts dans une co-entreprise.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation ces normes, amendements et interprétations dans les comptes consolidés annuels au 31 décembre 2014 et estime qu'ils ne devraient pas avoir un impact significatif sur ses résultats et sa situation financière.

1.3. Retraitement de l'exercice 31 décembre 2013

Les états financiers au 31 décembre 2013 ont fait l'objet d'une régularisation en matière de TVA, comptabilisée conformément à IAS 8. Le chiffre d'affaires 2013 a ainsi été diminué d'un montant de 1m€ (entrainant une diminution du résultat net d'autant), les réserves et report à nouveau au 1er janvier 2013 de 2,2m€, en contrepartie d'une augmentation des « Autres dettes et passif courant ».

1.4. Principes de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Les méthodes comptables des filiales sont modifiées quand nécessaire pour les aligner sur celles adoptées par le Groupe.

1.4.1. Entreprises sous contrôle exclusif

Les entreprises sous contrôle exclusif direct ou indirect de Hi-media SA sont intégrées globalement.

1.4.2. Entreprises associées (entreprises mises en équivalence)

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20 et 50% des droits de vote d'une entité. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (« entreprises mises en équivalence ») et sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition. La participation du Groupe comprend le goodwill identifié lors de l'acquisition, net des pertes de valeur accumulées. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes et les mouvements de capitaux propres comptabilisés par les entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements de mise en conformité des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle l'influence notable prend fin.
Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

1.4.3. Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

1.5. Monnaie étrangère

1.5.1. Transactions en monnaie étrangère

Les écarts de change sur créances et dettes libellées en devises étrangères d'une entité donnée sont comptabilisés en résultat opérationnel ou en résultat financier de l'entité selon la nature de la transaction sous-jacente.

Les différences de change ayant trait à des éléments monétaires faisant partie intégrante de l'investissement net dans des filiales étrangères sont inscrites en réserves de conversion pour leur montant net d'impôt.
Les postes de bilan exprimés en devises sont convertis en euros aux taux de clôture de l'exercice, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les comptes de résultat et flux de trésorerie exprimés en devises étrangères sont convertis aux taux de change moyen mensuel, en l'absence de fluctuation importante du cours de change. Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents taux ne sont pas incluses dans le résultat de la période mais affectées directement en réserves de conversion dans les comptes consolidés.

1.5.2. Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition, sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant les cours de change en vigueur aux dates de transactions.
Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion au sein des capitaux propres.

1.6. Recours à des estimations et aux jugements

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite, de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels, notamment :

- Les goodwill et les tests de dépréciation afférents,
- Les titres mis en équivalence,
- Les actifs incorporels acquis,
- Les impôts différés actifs,
- Les dépréciations de créances clients,
- Les provisions pour risque,
- La charge de stock-options et actions gratuites,
- Les instruments financiers.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Compte-tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est directement comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes ultérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

1.7. Immobilisations incorporelles

1.7.1. Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition en date d'acquisition, soit la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Le contrôle sur une entité existe lorsque le Groupe détient le pouvoir sur celle-ci, est exposé ou a droit à des rendements variables du fait de ses liens l'entité et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influer sur le montant de ces rendements. Pour apprécier le contrôle, le Groupe tient compte, s'ils sont substantiels de ses droits de vote potentiels et de ceux détenus par d'autres parties, afin de déterminer s'il a le pouvoir. Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.
Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.
Toute contrepartie éventuelle à payer, telles que des clauses d'ajustement de prix activées en fonction de l'atteinte de certains critères de performance, est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Les modalités des tests de perte de valeur des Unités Génératrices de Trésorerie sont détaillées dans la Note 1.9 ci-dessous. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

Les goodwill se rapportant à l'acquisition de sociétés mises en équivalence sont inclus dans la valeur des « Titres mis en équivalence ». Ils sont testés par le biais du test de valeur effectué sur les titres.

1.7.2. Autres immobilisations incorporelles

Frais de recherche et développement

Les frais de développement y compris ceux relatifs aux logiciels et aux nouveaux sites ou nouvelles versions de sites sont immobilisés en tant qu'actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser ou de vendre l'actif incorporel une fois achevé ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut-être évalué de façon fiable.

Les autres frais de recherche et développement sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
Ces actifs incorporels sont amortis sur la durée d'utilisation estimée en fonction de la consommation des avantages économiques qui leur sont liés. Ils sont éventuellement dépréciés si leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

Autres immobilisations incorporelles acquises

Pour remplir la définition d'une immobilisation incorporelle, un élément doit être identifiable (séparable ou issu de droits contractuels ou légaux), contrôlé par la société et il doit être probable que les avantages économiques futurs attribuables à cet élément iront à l'entreprise.
Une immobilisation incorporelle acquise est reconnue au bilan dès lors que son coût peut être mesuré de façon fiable sachant qu'il est présumé dans ce cas que des avantages économiques futurs attribuables à cette immobilisation iront à l'entreprise.
Ces immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de marques, de licences et logiciels et de relations clients. Les licences, logiciels et relations clients, qui ont une durée d'utilité finie, sont amortis sur une durée comprise entre 3 et 8 ans.

1.8. Immobilisations corporelles

La valeur d'origine des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition.
Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.
Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, pour lesquelles les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.
L'amortissement est comptabilisé en charges sur la durée d'utilité estimée pour chaque immobilisation corporelle.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Agencements et aménagements	5 à 10 ans
Matériels de bureau et informatiques	3 à 5 ans
Mobilier	4 à 8 ans

1.9. Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

1.9.1. Actifs financiers

Un actif financier est examiné à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de perte de valeur. Le Groupe considère qu'un actif financier est déprécié s'il existe des indications objectives qu'un ou plusieurs événements ont eu un impact négatif sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif.
La perte de valeur d'un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre sa valeur comptable et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers.
Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.
La perte de valeur est reprise si la reprise peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

1.9.2. Actifs non financiers

Les valeurs comptables des actifs non financiers du Groupe, autres que les actifs d'impôt différé, sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs sont regroupés dans le plus petit Groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie résultant de l'utilisation continue, largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupes d'actifs (l'« unité génératrice de trésorerie »).
Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat. Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie (d'un Groupe d'unités) est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du Groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du Groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Pour les autres actifs, le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication que des pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures aient diminué ou n'existent plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.10. Créances clients

Les créances clients sont évaluées initialement à la juste valeur puis au coût amorti et font l'objet d'un examen individuel. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés) est inférieure à la valeur comptable.

Les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque de taux et de délai de recouvrement.

Le risque de crédit correspond au risque de non recouvrement de la créance. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le risque de crédit est supporté par la société d'affacturage, ce qui signifie que le Groupe n'est plus exposé aux risques de recouvrement de la facture et par conséquent la cession est réputée sans recours.
Le risque de taux et de délai de recouvrement correspond au transfert du risque financier lié à l'allongement de la durée de recouvrement des créances et au coût de portage y afférent. Dans le cadre des contrats déconsolidant des entités du Groupe, le taux de commission pour une cession donnée est uniquement ajusté en fonction de l'EURIBOR et du délai de règlement de la cession précédente. La commission de financement est d'ailleurs payée en début de période et n'est pas modifiée par la suite.

Le risque de dilution technique est lié au non paiement de la créance pour cause de défauts constatés sur les services rendus ou de litiges commerciaux. Pour chaque contrat déconsolidant signé par les entités du Groupe, la réserve de garantie ne couvre pas les

risques généraux ni le risque de délai de paiement ; le fond de garantie est constitué pour couvrir les débits (avoirs...) de dilution technique.

1.11. Trésorerie et équivalents, et actifs financiers courants

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments immédiatement liquides et dont les variations de juste valeur sont non significatives telles les liquidités en comptes courants bancaires, les parts d'OPCVM de trésorerie ainsi que le compte de trésorerie disponible chez le factor.
Les actifs financiers courants ne répondant pas à la définition d'équivalents de trésorerie et détenus dans la perspective de transactions futures sont valorisés à la juste valeur et les variations sont enregistrées dans le compte de résultat.

1.12. Actifs non courants et groupe d'actifs destinés à la vente

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable. Les actifs et passifs concernés sont reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés à des actifs détenus en vue de la vente sans possibilité de compensation. Les actifs ainsi reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des coûts de sortie et leur valeur nette comptable, soit leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, et ne sont plus amortis.

1.13. Capital

1.13.1. Actions ordinaires

Les actions ordinaires sont classées en tant qu'instruments de capitaux propres. Les coûts accessoires directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires ou d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, nets d'impôt.

1.13.2. Rachat d'instruments de capitaux propres (actions propres)

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôt, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats non distribués.

1.14. Emprunt

Tous les emprunts sont initialement comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue qui correspond au coût, net des frais directement attribuables à ces emprunts. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Ce taux correspond au taux de rendement interne qui permet d'actualiser la série de flux de trésorerie attendus sur la durée de l'emprunt. En outre, si l'emprunt comprend un instrument dérivé incorporé (dans le cas, par exemple, d'une obligation échangeable) ou s'il comprend une composante de capitaux propres (dans le cas, par exemple, d'une obligation convertible), alors le coût amorti est calculé sur la seule composante dette, donc une fois que l'instrument dérivé incorporé ou la composante de capitaux propres ont été séparés. En cas de changement des flux de trésorerie futurs attendus (par exemple, remboursement anticipé non prévu initialement), alors le coût amorti est ajusté par contrepartie du résultat pour refléter la valeur des nouveaux flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif initial.

1.15. Instruments financiers dérivés

Des instruments financiers dérivés sont utilisés dans le but de gérer les expositions aux risques financiers. Tous les dérivés sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur : initialement à la date de souscription du contrat et ultérieurement lors de chaque clôture. Le traitement des gains ou pertes de réévaluation dépend de la désignation ou non du dérivé comme instrument de couverture, et, si c'est le cas, de la nature de l'élément couvert.
Les variations de juste valeur des dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture sont comptabilisées en résultat financier durant la période à laquelle elles se rapportent. Les justes valeurs sont basées sur les valeurs de marché pour les instruments cotés ou sur des modèles mathématiques, tels que les modèles de valorisation d'options ou des méthodes d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et présentées en réserves au sein des capitaux propres pour la partie efficace des variations de juste valeur des instruments ; et en résultat pour les gains et pertes qui se rapportent à la partie inefficace. Les montants comptabilisés en capitaux propres sont ensuite recyclés au compte de résultat en fonction de l'impact au compte de résultat des éléments couverts.

1.16. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, juridique ou implicite résultant d'un événement passé à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actuelle du plus faible coût attendu de la résiliation ou de l'exécution du contrat.

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, une provision est également comptabilisée pour les contrats d'achats existant dans la société acquise présentant des conditions défavorables par rapport à celles du marché à la date d'acquisition.

1.17. Avantages du personnel

1.17.1. Régimes à cotisations définies

Un régime à cotisations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu duquel une entité verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique où implicite de payer des cotisations supplémentaires. Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges liées aux avantages du personnel lorsqu'elles sont dues.

1.17.2. Régimes à prestations définies

Un régime à prestations définies est un régime d'avantages postérieurs à l'emploi autre qu'un régime à cotisations définies.
L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. La juste valeur des actifs du régime est, le cas échéant déduite. Les calculs sont effectués tous les ans par un actuaire qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.
Le Groupe comptabilise immédiatement en autres éléments du résultat global la totalité des écarts actuariels au titre de régimes à prestations définies.

1.17.3. Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges lorsque le Groupe est manifestement engagé, sans possibilité réelle de se rétracter, dans un plan formalisé et détaillé soit de licenciements avant la date normale de départ à la retraite, soit d'offres encourageant les départs volontaires en vue de réduire les effectifs ; et que les personnes concernées ont été informées avant la date de clôture. Les indemnités de départs volontaires sont comptabilisées en charges si le Groupe a effectué une offre encourageant les départs volontaires, qu'il est probable que cette offre sera acceptée et que le nombre de personnes qui accepteront l'offre peut être estimé de façon fiable.

1.17.4. Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et comptabilisées lorsque le service correspondant est rendu. Un passif est comptabilisé pour le montant que le Groupe s'attend à payer au titre des plans d'intéressement et des primes réglés en trésorerie à court terme si le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite d'effectuer ces paiements en contrepartie de services passés rendus par le membre du personnel et que l'obligation peut être estimée de façon fiable.

1.17.5. Paiements fondés sur des actions

Des options d'achat et de souscription d'actions ainsi que des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », les options et actions sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.
La charge afférente est recalculée à chaque clôture en fonction des niveaux d'atteinte des critères de performance et du taux de turnover. Pour déterminer la charge future attendue sur ces plans, les paramètres sont réactualisés à chaque clôture en fonction des réalisations passées et de la meilleure estimation du management à cette date. Les paramètres définitifs pourront donc s'avérer différents de ceux initialement estimés.

i. Instruments dénoués par émission d'actions Hi-media

Pour valoriser ces instruments, le Groupe utilise le modèle mathématique Black & Scholes. Les modifications des conditions de marché postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur l'évaluation initiale. En particulier, les plans d'attribution d'actions gratuites sont évalués sur la base du cours de l'action Hi-media au jour du Conseil d'Administration qui a décidé de l'attribution de ces actions gratuites en tenant compte de la période d'incessibilité de l'action après l'acquisition des droits et du dividende attendu.
La juste valeur de ces instruments, déterminée à la date d'attribution, est comptabilisée en charge, en contrepartie des capitaux propres, et répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.
La charge cumulée relative à ces instruments est ajustée à chaque arrêté en fonction de la réactualisation des taux d'atteinte de performance et de présence. Cette différence est constatée en compte de résultat.

ii. Instruments dénoués par remise de numéraire

La charge, évaluée à la date d'attribution, est répartie sur la période au cours de laquelle les bénéficiaires acquièrent leurs droits. La contrepartie de cette charge est une dette. L'évaluation de la charge prend en compte la probabilité de réalisation des conditions de performance et de présence.
Lorsque ces plans sont issus d'acquisitions de filiales, la durée de vie estimée de l'instrument est calculée sur la base des plans initialement attribués aux salariés.
La charge cumulée relative à ces instruments est réévaluée à chaque arrêté. Le cas échéant, la différence de valorisation est constatée en compte de résultat.

1.18. Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, le Groupe présente une information sectorielle, basée sur le reporting interne, telle qu'elle est régulièrement examinée par la Direction du Groupe pour évaluer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources.

Un secteur opérationnel est une composante de l'entreprise :
- qui s'engage dans des activités susceptibles de lui faire percevoir des produits et supporter des charges (y compris les produits et les charges liés aux transactions avec d'autres composantes de la même entité) ;
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité afin de prendre des décisions quant aux ressources à affecter au secteur et d'évaluer ses performances ; et pour laquelle des informations financières distinctes sont disponibles.

Compte tenu de cette définition, les secteurs opérationnels chez HiMedia correspondent aux secteurs d'activité suivants :
- Régie publicitaire
- Paiement en ligne
- Edition de sites web

Cette identification est fondée sur les systèmes internes d'organisation et la structure de gestion du Groupe.

En conséquence, le Groupe fournit en Note 22 les informations suivantes :
- le chiffre d'affaires sectoriel, la marge sectorielle et le résultat opérationnel sectoriel,
- les actifs sectoriels,
- des rapprochements des totaux des informations sectorielles avec les montants correspondants du Groupe.

Aucun passif n'est affecté aux secteurs dans le système interne de suivi des résultats.

1.19. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à un regroupement d'entreprise ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.
L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, additionné à tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé et comptabilisé selon l'approche bilancielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable, et les différences temporelles liées à des participations dans des filiales et des co-entreprises dans la mesure où il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. De plus, l'impôt différé n'est pas comptabilisé en cas de différence temporelle imposable générée par la comptabilisation initiale d'un goodwill. Les actifs et passifs d'impôt différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé, sur la base des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes, mais qui ont l'intention de régler les actifs et les passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net ou de réaliser les actifs et de régler les passifs d'impôt simultanément.
Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels la différence temporelle correspondante pourra être imputée. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits (ou augmentés) dans la proportion où il n'est plus désormais probable (où il redevient probable) qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

1.20. Reconnaissance du chiffre d'affaires

Reconnaissance du chiffre d'affaires brut ou net
Selon IAS 18-7 / 18-8, l'entreprise qui agit en tant que principal dans la transaction reconnaît en chiffre d'affaires les montants facturés aux clients finaux. Afin de déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou au contraire en tant qu'agent, il convient d'évaluer les risques et responsabilités pris par l'entreprise pour livrer les biens ou rendre les services. Dans cette optique, Hi-media s'est référé à la norme EITF 99-19, dans le cadre de l'application des IFRS, qui donne une liste d'indicateurs pour déterminer si l'entreprise agit en tant que principal ou agent. Pour la reconnaissance du chiffre d'affaires brut, Hi-media s'est assuré que les indicateurs démontrant que la Société agit en tant que principal étaient bien présents dans les transactions effectuées avec ses clients, annonceurs ou internautes.

1.20.1. Activité Publicité

L'activité de régie publicitaire consiste à proposer aux annonceurs une prestation globale relative à leurs campagnes publicitaires sur les sites Internet avec lesquels Hi-media a signé un contrat de régie. A ce titre, Hi-media intervient généralement comme prestataire unique de l'annonceur et pas comme commissionnaire. L'annonceur n'a donc, dans ce cas, aucune relation contractuelle avec le site support. Le prix de la prestation facturée à l'annonceur comprend de façon indissociable le prix de l'espace publicitaire, le conseil quant aux choix des supports ainsi que le coût des prestations techniques de mise en ligne, de diffusion ainsi que de suivi de la campagne (tant en termes quantitatif que qualitatif) et le recouvrement des factures émises. Le chiffre d'affaires correspond donc aux montants facturés aux annonceurs.
Au titre de certains contrats, Hi-media intervient en tant que simple apporteur d'affaires et diffuseur de la campagne. Le site internet ainsi représenté assure alors lui-même la facturation à l'annonceur, ainsi que le recouvrement des campagnes. Hi-media n'intervenant qu'en tant qu'agent, le chiffre d'affaires correspond dans ce cas à la commission facturée par Hi-media au site internet.

L'activité se décompose en trois modes de commercialisation :
- la vente d'espaces publicitaires au coût pour mille,
- la vente d'opérations de marketing à la performance,
- les contrats de sponsoring.

La vente d'espaces publicitaires prévoit la mise en ligne et la diffusion d'objets publicitaires de différents formats sur un ou plusieurs supports (sites Internet) en régie chez Hi-media sur une période déterminée. La valeur des contrats est fonction d'un coût pour mille affichages publicitaires et du volume acheté par l'annonceur.
Pour les contrats achevés à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu dans le compte de résultat correspond à la valeur du contrat ou bien à la valeur du nombre de pages vues si celui-ci est inférieur à celui défini dans le contrat.
Pour les contrats en cours à la date de clôture, le chiffre d'affaires reconnu à la date de clôture correspond à la valeur du nombre de pages effectivement vues à la date de clôture si ce nombre de pages vues est inférieur ou égal à celui prévu au contrat.

La vente d'opérations de marketing à la performance prévoit un nombre de clics ou actions sur le message publicitaire des annonceurs. Seuls les clics ou actions sont valorisés et, à ce titre, reconnus en chiffre d'affaires.

Les contrats de sponsoring prévoient des forfaits fixes en rémunération de l'insertion du logo ou de toute autre marque distinctive des annonceurs sur le support concerné, en régie chez Hi-media. Le forfait est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la durée de la prestation.

1.20.2. Paiement en ligne

L'activité de paiement en ligne correspond à trois activités distinctes :

- HiPay Mobile permettant à des sites Internet de faire payer aux internautes l'accès à leurs contenus digitaux
- HiPay Wallet un porte-monnaie électronique
- HiPay TPP (*Third Party Processing*) offrant aux ecommerçants une solution complète de paiement en ligne

Dans le premier cas, le chiffre d'affaires correspond aux reversements consentis par les opérateurs téléphoniques au titre des numéros de téléphone ou solutions de paiement mobiles utilisés par les internautes pour accéder aux contenus des sites Internet. Hi-media rémunérera par la suite le site auquel l'internaute a eu accès. Dans certains cas, HiPay intervient pour fournir une prestation technique au client et le chiffre d'affaires sera déterminé par différence entre le montant perçu auprès des opérateurs téléphoniques et les reversements consentis aux partenaires.
Dans le deuxième et troisième cas, HiPay à travers son porte-monnaie électronique et son offre d'acquisition carte bancaire intervient pour fournir une prestation technique et servicielle au client et le chiffre d'affaires sera déterminé par différence entre le montant perçu auprès des internautes et le reversement consenti aux partenaires.

Les solutions HiPay sont encadrées par deux licences bancaires européennes :

- d'Etablissement de Paiement. Cet agrément obtenu auprès de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) en Août 2011 par la société Allopass SAS (Hipay SAS) permet à HiPay de fournir des services de paiement,
- d'Emetteur de Monnaie Electronique. Cet agrément obtenu auprès de la BNB (Banque Nationale de Belgique) en décembre 2008 par la société HPME et assorti d'un passeport européen permet de proposer la solution de portemonnaie électronique du Groupe dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne.

1.21. Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est obtenu en déduisant du résultat opérationnel courant les charges de stocks options et actions gratuites et les autres produits et charges non courants. Les autres produits et charges non courants comprennent le cas échéant les dépréciations des goodwills et autres immobilisations acquises, les plus ou moins-values de cession de sociétés consolidées ou d'activités, les charges de restructuration, les charges liées à des litiges commerciaux, des ruptures exceptionnelles de contrats ou défaillances de partenaires.

1.22. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat par action de base et dilué pour ses actions ordinaires. Le résultat par action de base est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté du nombre d'actions propres détenues. Le résultat par action dilué est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté du nombre d'actions propres détenues en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent les options sur actions et les actions gratuites attribuées aux membres du management et du personnel.

Note 2. Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit
- risque de liquidité
- risque de marché

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les états financiers consolidés.
Il incombe au Conseil d'Administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du Groupe.

2.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique de la clientèle, incluant notamment le risque de défaillance par secteur d'activité et pays dans lequel les clients exercent leur activité est sans réelle influence sur le risque de crédit. Il n'y a pas de concentration du risque de crédit, tant au niveau des clients, qu'au niveau géographique.

Le Groupe a défini une politique de crédit au terme de laquelle la solvabilité de chaque nouveau client fait l'objet d'une analyse individuelle avant qu'il ne puisse bénéficier des conditions de paiement et de livraison pratiquées par le Groupe. Pour ce faire, le Groupe a recours à des notations externes, lorsqu'elles sont disponibles. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences du Groupe en matière de solvabilité ne peuvent conclure des transactions avec le Groupe que dans le cas où ils règlent d'avance leurs commandes.
A chaque clôture, le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente son estimation des pertes encourues relatives aux créances clients et autres débiteurs ainsi qu'aux placements. Cette dépréciation est déterminée par une analyse des risques significatifs individualisés.
Afin de limiter le risque de crédit, la société Hi-media a souscrit un contrat d'assurance-crédit. Ce contrat d'assurance-crédit souscrit repose sur trois services : la prévention, le recouvrement, l'indemnisation.

- La prévention : l'assureur-crédit exerce une surveillance permanente et informe la société en cas de dégradation de la solvabilité de ses clients,

- Le recouvrement : en cas d'impayé, la société transmet le dossier contentieux constitué de l'ensemble des pièces justifiant la créance à la compagnie d'assurance qui intervient auprès du débiteur défaillant et se charge du recouvrement par voie amiable et judiciaire,

- L'indemnisation : la société sera indemnisée en cas d'insolvabilité constatée ou procédure judiciaire du débiteur. La compagnie d'assurance supporte 75 % du montant toutes taxes comprises, soit 90 % du montant hors taxes. Le délai d'indemnisation se situe entre 1 et 5 mois environ. Pour bénéficier de cette couverture, les filiales doivent obtenir au préalable auprès de l'assureur son accord de couverture client par client, et effectuer la déclaration d'impayé dans les 150 jours après échéance.

Par ailleurs, les sociétés Hi-media, Hi-Pi et Hipay ont souscrit des contrats d'affacturage pour lesquels les principaux risques et avantages ont été transférés aux sociétés d'affacturage (cf. Note 1.10).

L'exposition maximale au risque de crédit à la date de clôture est indiquée au sein des notes suivantes :

- Note 13 Autres actifs financiers
- Note 14 Clients et autres débiteurs
- Note 15 Autres actifs courants

2.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs, lorsqu'ils arriveront à échéance, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Le Groupe a mis en place une gestion des besoins en flux de trésorerie visant à optimiser son retour de trésorerie sur investissements. Ceci exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne saurait raisonnablement prévoir.

De plus, certaines filiales du Groupe ont souscrit des contrats d'affacturage qui leur permettent d'obtenir un financement à court terme et d'être plus flexibles dans la gestion quotidienne de leurs liquidités.

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.
Au 31 décembre 2014, les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers s'analysent comme suit (y compris les paiements d'intérêts) :

en milliers d'euros	Valeur comptable	*Flux de trésorerie contractuels*	*moins de 1 an*	*1-5 ans*	*Plus de 5 ans*
Prêt à taux zéro pour l'innovation	2 263	2 263	-	1 560	703
Intérêts courus sur emprunts	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et dettes sur immos	91 840	91 840	91 840	-	-
Dettes fiscales et sociales	19 725	19 725	19 725	-	-
Autres dettes	5 637	5 637	5 637	-	-
Découverts bancaires	-	-	-	-	-
Total	119 465	119 465	117 202	1 560	703

Les emprunts et dettes financières sont détaillés Note 18.

2.3. Risque de marché

2.3.1. Risque de change

Le risque de change correspond au risque que des variations du cours de change affectent le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de change a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables, tout en optimisant le couple rentabilité / risque.

Le Groupe est exposé à un risque de change :

- sur l'activité de ses filiales basées aux Etats-Unis (Groupe Hi-media USA Inc.) et en Suède (Hi-Media Sales) consolidées par intégration globale ainsi que, dans une moindre mesure,
- sur l'activité de sa filiale consolidée par mise en équivalence au Brésil (Hi-midia Brazil),
- sur les revenus provenant de l'activité paiement en ligne en dehors de la zone euro (principalement l'Amérique latine et les Etats-Unis).

100% des achats et des ventes, les dépenses d'investissements, les actifs et passifs de ces filiales ainsi que les goodwill afférents sont libellés respectivement en dollars, et couronnes suédoises.

En ce qui concerne l'activité paiement en ligne, la devise de reversement aux sites partenaires peut différer de celle des revenus perçus.

Les investissements du Groupe dans ses filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro ne sont pas couverts dans la mesure où le Groupe considère que ces positions de change sont à long-terme par nature.

En milliers d'euros

Sensibilité au taux de change	USD	SEK
Total actif	2 419	18 546
Total passif	-9 072	-1 557
Position nette	-6 653	16 990
Hypothèses de variation par rapport à l'euro	1%	1%
Impact sur le résultat avant impôt	-12	-4
Impact sur les capitaux propres	66	-17

2.3.2. Risque de taux d'intérêt

Suite au remboursement anticipé intervenu le 22 septembre 2014 de l'emprunt syndiqué conclu en 2011, la société n'est plus exposée au risque de taux d'intérêt.

2.4. Catégorisation des instruments financiers

	CATEGORIES					31 déc.2014	
en milliers d'euros	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan	Juste valeur
Autres actifs financiers	-	339	560	-	-	899	899
Créances clients	-	-	57 242	-	-	57 242	57 242
Autres actifs courants	-	-	27 447	-	-	27 447	27 447
Actifs financiers courants	-	-	-			-	-
Trésorerie et équivalents	48 733	-	-			48 733	48 733
ACTIFS FINANCIERS	48 733	339	85 249	-	-	134 322	134 322
Emprunts et dettes financières	-	-	-	2 263	-	2 263	2 263
Dettes non courantes	-	-	-	-	-	-	-
Dettes fournisseurs	-	-	-	91 228	-	91 228	91 228
Autres dettes et passifs courants	-	-	-	25 699	-	25 699	25 699
PASSIFS FINANCIERS	-	-	-	119 190	-	119 190	119 190

Hiérarchie de juste valeur

Les instruments financiers valorisés à la juste valeur après leur première comptabilisation se hiérarchisent de la manière suivante :

- Niveau 1 : Les placements à court terme sont évalués à leur juste valeur par compte de résultat en référence à des prix cotés sur des marchés actifs,
- Niveau 2 : Les instruments dérivés sont évalués en référence à des paramètres observables sur des marchés actifs,
- Niveau 3 : les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif et au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Note 3. Périmètre de consolidation

3.1. Liste des entités consolidées

Dénomination sociale	Pays	2014	2013	Méthode de consolidation	Date de création ou d'acquisition	Date de clôture
Sociétés créées						
Hi-media Belgium SPRL	Belgique	100%	100%	IG	09.03.00	31.12
Hi-media Portugal LTDA	Portugal	53,9%	53,9%	IG	31.10.00	31.12
Hi-Pi SARL	France	100%	100%	IG	13.05.02	31.12
Hi-media Advertising Web SL	Espagne	100%	100%	IG	29.12.06	31.12
HPMP SPRL	Belgique	100%	100%	IG	17.09.07	31.12
HPME SA	Belgique	100%	100%	IG	08.05.08	31.12
Allopass Mexico SRLCV	Mexique	100%	100%	IG	17.07.09	31.12
Allopass Scandinavia AB	Suède	100%	100%	IG	30.09.09	31.12
Hi-media Payment do Brasil LTDA	Brésil	100%	100%	IG	16.11.11	31.12
Local Media SAS	France	50,1%	50,1%	IG	02.12.11	31.12
Hi-media Regions SAS	France	49%	49%	ME	06.12.12	31.12
Mobvious Italia SRL	Italie	70%	75%	IG	17.05.13	31.12
Quantum SAS	France	49%	-	ME	23.04.14	31.12
Fotolog SAS	France	49%	-	ME	15.05.14	31.12
Adexpert SPRL	Belgique	50,1%	-	IG	06.06.14	31.12
Hi-media France Advertising SAS	France	100%	-	IG	02.12.14	31.12
Sociétés acquises						
Hi-media Deutschland AG	Allemagne	100%	100%	IG	30.04.01	31.12
Europermission SL	Espagne	50%	50%	ME	25.03.04	31.12
Hi-Midia Brasil SA	Brésil	14%	14%	ME	18.07.05	31.12
Hipay SAS	France	100%	100%	IG	08.02.06	31.12
Hi-media China Limited	Chine	0%	49%	-	01.05.06	31.12
L'Odyssée Interactive SAS	France	0%	88%	-	31.05.06	31.12
Hi-media Sales AB	Suède	100%	100%	IG	04.09.06	31.12
Groupe Hi-media USA Inc	USA	100%	100%	IG	27.11.07	31.12
Vivat SPRL	Belgique	100%	100%	IG	14.03.08	31.12
Bonne Nouvelle Editions SARL	France	100%	100%	IG	06.06.08	31.12
Hi-media Nederland BV	Pays-Bas	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Hi-media Italia SRL	Italie	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Hi-media Network Internet España SL	Espagne	100%	100%	IG	31.08.09	31.12
Pragma Consult SPRL	Belgique	45%	100%	ME	30.01.12	30.09
Semilo BV	Pays-Bas	36,3%	36,3%	ME	01.02.12	31.12
New Movil Media SL	Espagne	100%	55%	IG	13.12.12	31.12
TheBluePill SAS	France	100,0%	100,0%	IG	13.02.13	31.03

La société Hi-media Sales AB a absorbé la société Hi-media Network AB en date du 7 mai 2014.

En date du 15 mai 2014, HiMedia a créé une filiale à 100% dénommée Fotolog SAS.

En date du 18 décembre , HiMedia a cédé 51% de Fotolog SAS.

En date du 5 juin 2014, HiMedia a cédé la société L'Odyssée Interactive (dont elle détenait 88%) éditrice du site jeuxvideo.com pour 90 millions d'euros.

	L'Odyssée Interactive
Actif net cédé	
Ecarts d'acquisition nets	20 302
Immobilisations incorporelles nettes	1 273
Immobilisations corporelles nettes	264
Autres actifs financiers	14
Clients et autres débiteurs	1 687
Autres actifs courants	906
Trésorerie et équivalent de trésorerie	32
Provisions non courants	- 17
Impôts différés	- 395
Fournisseurs et autres créditeurs	- 1 050
Autres dettes et passifs courants	1 747
Total (actif) / passif net cédé	24 764
dont minoritaire	397
Total (actif) / passif net cédé part du groupe	24 367
Prix de cession netté des coûts directement attribuables	75 364
Produit de cession	50 997

En date du 6 juin 2014, la société Hi-media Belgium SPRL, filiale du Groupe, a procédé à la création de la société Adexpert SPRL, dont elle détient 50,1%.

En date du 24 décembre 2014, Hi-media Belgium SPRL a cédé 55% de Pragma Consult SPRL.

Note 4. Chiffres d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par activité se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013 retraité [1]
Publicité	75 582	89 085
Paiements	90 228	95 228
Chiffre d'affaires [2]	165 810	184 312

[1] *Cf. Note 1.3*

[2] *Dont le chiffre d'affaires de L'Odyssée Interactive pour 2,1 millions d'euros (contre 1,6 million d'euros en 2013). HiMedia a conservé le contrat de régie avec le site Jeuxvidéo.com postérieurement à la cession, contrat dont le taux de marge est aux conditions de marché.*

Note 5. Charges de personnel

La ventilation des charges de personnel entre salaires, charges sociales et indemnités de fin de carrière se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Salaires	18 343	19 915
Charges sociales	7 818	8 579
Provision pour indemnités de fin de carrières	72	147
Charges de personnel	26 234	28 642

Les effectifs varient comme suit :

	31 déc.2013	Entrées	Sorties	31 déc.2014
France	270	68	-109	229
Etranger	181	40	-42	179
Effectif	451	108	-151	408

La diminution s'explique principalement par la sortie des effectifs de L'Odyssée Interactive Jeuxvideo.com au 5 juin 2014.

Note 6. Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courants (23,1 millions d'euros) correspondent essentiellement:

- A la plus-value nette de cession de l'Odyssée Interactive (Jeuxvideo.com), pour 51 millions d'euros ;
- A la charge afférente à la dépréciation partielle des goodwill des entités publicitaires espagnole et allemande, pour -15,2 millions d'euros ;
- Aux charges de réorganisations, à l'abandon de certains projets de développement et du coût lié au déménagement, pour -7 millions d'euros ;
- Aux charges relatives aux litiges commerciaux, défaillances techniques de partenaires et dans une moindre mesure aux fraudes externes, pour -5,6 millions d'euros.

Note 7. Résultat financier

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Produits de placement	243	94
Intérêts sur emprunt	-1 201	-1 281
Autres éléments du résultat financier	-735	-505
Résultat financier	-1 693	-1 692

Note 8. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Impôts courants	- 1 317	- 2 592
Impôts différés	- 5 694	1 588
Impôts différés sur éléments non courants	-	-
(Charge)/Produit d'impôts	- 7 011	- 1 004
Taux effectif d'impôt (%)	*57%*	*52%*

L'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'impôt théorique s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Taux d'imposition en France	33%	33%
(Charge)/Produit d'impôts théorique	- 4 099	- 642
Eléments de rapprochement avec le taux effectif :		
Effet changement de taux	2	- 25
Résultats imputés sur déficits reportables antérieurs préalablement non constatés	906	153
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables antérieurs	- 5 649	168
Différence de taux d'imposition entre les pays	- 936	30
Effet des reports déficitaires de l'exercice non activés	- 9 029	- 223
Différences permanentes et autres éléments	11 444	23
Impôts sans base	348	- 489
(Charge)/Produit d'impôts réel	- 7 011	- 1 004
Taux effectif d'impôt	*57%*	*52%*

Les sociétés Hi-media France SA, Hipay SAS, Hi-Pi SARL et Bonne Nouvelle Editions SARL sont intégrées fiscalement.

Compte tenu du résultat de la période et des perspectives de croissance du résultat taxable de Hi-media SA, la société n'anticipe pas une imputation de ses déficits reportables sous un délai raisonnable ; par conséquent le Groupe a décidé de ne plus reconnaitre l'intégralité des impôts différés actifs propres à Hi-media SA et nés antérieurement à la création de l'intégration fiscale. Par ailleurs et en lien avec l'analyse en Note 9 Goodwill, le Groupe a décidé de ne plus reconnaitre l'ensemble des impôts différés actifs des UGT Allemandes et Espagnoles.

Note 9. Goodwill

en milliers d'euros	31 déc.2013	Var. change	Var. périmètre	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2014
Goodwill	186 865	-	-20 302	-	-	-	166 563
Impairments	-64 869	-	-	-	-	-15 247	-80 116
Goodwill net	121 997	-	-20 302	-	0	-15 247	86 447

La variation de périmètre est liée à la sortie de la société L'Odyssée Interactive SAS.

9.1. Valeur nette comptable des goodwill affectée à chaque UGT

La valeur nette comptable des goodwill affectés à chaque UGT se présente comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2013	Réallocation	Var. change	Var. périmètre	Aug.	Dim.	31 déc.2014
Hi-media France	9 993		-	-		-	9 993
Hi-media Allemagne	8 910		-	-		-8 910	0
Hi-media Belgique	4 194		-	-		-	4 194
Hi-media Espagne	12 675		-	-		-6 337	6 337
Hi-media Italie	4 761		-	-		-	4 761
Hi-media Portugal	82		-	-		-	82
Hi-media Sales	15 174		-	-		-	15 174
The Blue Pill	682		-	-		-	682
Secteur Publicité	56 472	-	-	-	-	-15 247	41 225
Hipay	45 222		-	-	-	-	45 222
Secteur Paiements	45 222	-	-	-	-	-	45 222
L'Odyssée Interactive	20 302		-	-20 302	-	-	0
Secteur Publishing	20 302	-	-	-20 302	-	-	0
Goodwill	121 997	-	-	-20 302	-	-15 247	86 447

La variation de périmètre est liée à la sortie de la société L'Odyssée Interactive SAS comme indiqué dans la note 3.1.

9.2. Evaluation de la valeur recouvrable des goodwill au 31 décembre 2014

Au 30 juin 2014, des indices de perte de valeur sur les UGT Espagne et Allemagne ont amené la société à procéder à des tests de dépréciation sur ces UGT selon les mêmes modalités que les exercices précédents.
Ces tests ont amené le groupe à constater une dépréciation sur les UGT Espagne et Allemagne pour respectivement 6,4 millions d'euros et 8,9 millions d'euros au 30 juin 2014.

Au 31 décembre 2014, un test de dépréciation sur l'ensemble de ses UGT a été effectué selon les mêmes modalités que les exercices précédents. Cette procédure, s'appuyant principalement sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant ses flux propres de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur des unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

- méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie : valeur d'utilité,
- nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés et projetés à l'infini : 4 ans (2015-2018 normative),
- taux de croissance à long terme : 2,5% (2,5 % en 2013),
- taux d'actualisation Europe : 6,5% à 9,9% (5,7 % à 12 % en 2013), en fonction des pays
- taux de croissance du chiffre d'affaires : compris entre +2 % et +50 % par an sur la période 2014-2018, en fonction des pays, des activités et des lancements de nouveaux produits.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital. Il a été calculé par la société selon les normes sur la base de données sectorielles et de données de source de marché pour le beta, le taux sans risque et la prime de risque et la dette.
Le taux de croissance à long terme résulte d'une moyenne des estimations d'un échantillon représentatif des sources de marché.

Une analyse de sensibilité du calcul à la variation des paramètres-clés n'a pas fait apparaître de scénario probable dans lequel la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable. Les variations des paramètres-clés utilisées dans cette analyse de sensibilité sont présentées ci-après :

	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini		Taux EBITDA	Taux de croissance CA
	Taux utilisé	Var	Taux utilisé	Var		
Hi-media France	6,5%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-150 pts	-20%
Hi-media Belgique	8,2%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-200 pts	-20%
Hi-media Portugal	9,9%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-200 pts	-20%
Hi-media Local (Suède)	7,2%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-200 pts	-20%
Hi-media Italie	9,6%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-200 pts	-20%
Hi-media Espagne	9,6%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-200 pts	-20%
HiPay	6,5%	+200 pts	2,5%	-150 pts	-150 pts	-20%

Les tests de sensibilité ont été réalisés en faisant varier les hypothèses ci-dessus à la fois séparément et deux par deux et les résultats n'ont pas amené de scénario probable où la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable.

Note 10. Immobilisations incorporelles

Les frais de développement activés durant la période sont inscrits dans la ligne « Logiciels et licences » et correspondent principalement :

- aux développements des nouveaux backoffice aux couleurs et à l'ergonomie de la marque Hipay,
- aux développements d'une plateforme (Business Intelligence) à destination de nos marchands utilisant les plateformes Hipay,
- à l'intégration de nouveaux moyens de paiement sur nos plateformes de paiement,
- à la poursuite des développements pour le lancement de la plateforme TPP,
- aux développements d'une plateforme (Business Intelligence) à destination des éditeurs de HiMedia,
- à la poursuite des développements de l'infrastructure BigData et du projet DMP,
- à la finalisation des développements ou la refonte de nos outils internes (outils de facturation, outil de gestion commerciale...).

La valeur brute des immobilisations incorporelles évolue comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2013	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2014
Logiciels et licences	21 566	103	4 020	343	-7 862	18 170
Marques	4 613	443	-	1	-884	4 173
Relation client	657	-	-	-	-	657
Immobilisations en cours	4 362	-	-4 020	2 917	-159	3 100
Autres	607	-	-	1	-16	592
Total	31 805	546	-	3 262	-8 922	26 692

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2013	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2014
Logiciels et licences	14 995	103	-	3 278	- 4 579	13 796
Marques	3 263	443	-	392	-	4 099
Relation client	520	-	-	-	-	520
Immobilisations en cours	14	-	-	-	- 48	- 34
Autres	575	-	-	15	-	591
Total	19 367	546	-	3 685	- 4 627	18 972

Les valeurs nettes des immobilisations incorporelles évoluent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Logiciels et licences	4 374	6 571
Marques	75	1 350
Relation client	137	137
Immobilisations en cours	3 134	4 347
Autres	1	32
Total	7 720	12 437

La valeur nette comptable des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie affectée à chaque UGT se présente comme suit :

En milliers d'euros

UGT	Actif	31 déc.2014	31 déc.2013
Hipay	Marque Allopass	-	384
L'Odyssée Interactive	Marque Jeuxvidéo.com	-	884
Hi Media	Marque Hi Media	74	74
	Autres	1	8
Total		75	1 350

Note 11. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles évolue comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2013	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2014
Agencements et installations	1 156	-2	468	351	-863	1 110
Matériel de bureau et informatique	4 175	-11	80	295	-1 165	3 375
Mobilier	949	-6	-548	526	-40	881
Total	6 280	-18	-	1 172	-2 068	5 366

Les amortissements et dépréciations cumulés des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2013	Var. change	Transfert	Aug.	Dim.	31 déc.2014
Agencements et installations	599	-0	-	121	-460	260
Matériel de bureau et informatique	3 577	-10	-	367	-907	3 027
Mobilier	655	-4	-	59	-13	696
Total	4 831	-14	-	547	-1 380	3 984

Les valeurs nettes des immobilisations corporelles évoluent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Agencements et installations	850	557
Matériel de bureau et informatique	348	598
Mobilier	185	294
Total	1 382	1 449

Note 12. Impôts différés

12.1. Impôts différés actifs et passifs reconnus

Le détail des impôts différés constatés en résultat est présenté en Note 8 ci-dessus.

Les sources d'impôts différés actifs et passifs nets reconnus au 31 décembre 2014 sont les suivantes, présentées nettes par entité fiscale :

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS NETS

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Déficits fiscaux reportables	3 658	9 559
Immobilisations incorporelles	-	- 128
Autres différences temporelles	- 325	- 407
Impôts différés actifs	3 332	9 024

Les actifs d'impôts différés sont principalement composés des reports déficitaires du groupe d'intégration fiscale dont la tête est Hi-media France. L'horizon de recouvrement de la majorité des déficits reportables activés est de 5 ans.

IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS NETS

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Immobilisations incorporelles	- 0	984
Autres différences temporelles	74	- 546
Impôts différés passifs	74	438

12.2. Impôts différés actifs non reconnus

Au 31 décembre 2014, les impôts différés actifs non reconnus sont principalement constitués de déficits fiscaux sur Groupe Hi-media USA pour 18,1 millions d'euros en base qui sont utilisables pendant 20 ans à compter de leur constitution, et du groupe d'intégration fiscal dont la tête est Hi-media France pour 31,9 millions d'euros en base, utilisables sans limitation de durée.

Note 13. Autres actifs financiers

Au 31 décembre 2014, les autres actifs financiers se décomposent comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Titres mis en équivalence	-74	2 586
Autres titres	301	229
Dépôts et cautionnements	595	602
Total	822	3 417

Note 14. Clients et autres débiteurs

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Clients et factures à établir	62 390	56 427
Dépréciation	-5 148	-3 499
Clients et comptes rattachés	57 242	52 928

La valeur comptable indiquée ci-dessus représente l'exposition estimée maximale au risque de crédit sur ce poste.

Les factures à établir correspondent principalement aux reversements à recevoir des opérateurs téléphoniques, au titre des mois de novembre et décembre, dans le cadre de l'activité paiement en ligne, qui n'étaient pas encore facturés au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, les contrats d'affacturages impliquent un transfert du risque de crédit : toutes les créances cédées ont été décomptabilisées (voir ci-après).
Le montant des créances cédées avec transfert de risque de crédit ainsi décomptabilisées au sens d'IAS 39 dans le cadre de contrats d'affacturage au 31 décembre 2014 s'élève à 19,9 M€.

L'antériorité des créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Non échues (*)	31 182	35 873
0-30 jours	7 562	6 028
31-120 jours	6 701	4 158
120-360 jours	7 161	3 813
+ d'un an	4 636	3 056
Clients et comptes rattachés	**57 242**	**52 928**

(*) Toutes les créances non échues sont d'échéance inférieure à un an.

Les dépréciations de créances commerciales ont évolué de la façon suivante au cours de l'exercice :

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Dépréciations : Solde au 1er janvier	3 499	2 730
Dotation de la période	2 056	1 097
Perte de valeur comptabilisée	-408	-344
Variation de périmètre	0	16
Dépréciations : Solde au 31/12	**5 148**	**3 499**

La dépréciation correspond principalement à des créances échues pour lesquelles la recouvrabilité présente un risque au 31 décembre 2014.

i. Créances cédées sans transfert de risque de crédit

Au 31 décembre 2014 il n'existe plus de contrat d'affacturage sans transfert de risques.

ii. Créances cédées avec transfert de risque de crédit

Les conditions contractuelles des contrats d'affacturage des sociétés Hipay SAS (conclu en 2008), Hi-media SA et Hi-Pi Sarl (conclus en décembre 2013) permettent le transfert des principaux risques et avantages liés aux créances cédées, et donc leur décomptabilisation du bilan.

En effet, selon IAS 39, les créances cédées à des tiers (contrat d'affacturage) sont sorties de l'actif du Groupe lorsque les risques et avantages qui leur sont associés sont substantiellement transférés à ces tiers et si la société d'affacturage prend notamment en charge le risque de crédit, le risque d'intérêt et de délai de recouvrement (Note 1.10).

La trésorerie disponible chez le factor dans le cadre de ces contrats est des 286k€ au 31 décembre 2014.

Note 15. Autres actifs courants

Tous les autres actifs courants sont d'échéance inférieure à un an.
Les charges constatées d'avance correspondent principalement à la quote-part de frais généraux relative à la période postérieure au 31 décembre 2014.

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Actifs fiscaux et sociaux	10 614	9 747
Créances vis-à-vis des parties liées	657	605
Charges constatées d'avance	635	432
Fonds de garantie Factor	1 049	1 463
Comptes d'avoirs disponibles	12 387	6 095
Autres	2 739	5 128
Autres actifs courants	**28 082**	**23 470**

Le poste Actifs fiscaux et sociaux est principalement constitué des créances de TVA et des créances d'IS.

Les Comptes d'avoirs disponibles sont composés :

- Des comptes d'avoirs disponibles sur l'activité HiPay Wallet pour 8,9m€ en 2014 (6,1m€ en 2013). Ils correspondent aux créances vis-à-vis des établissements de crédit de droit européen qui regroupent l'ensemble de la monnaie scripturale reçue/ détenue lors de l'émission de monnaie électronique. Conformément aux règles de ségrégation des fonds, les comptes d'avoir clients sont présentés séparement de comptes de dettes vis-à-vis des tiers : ces derniers pour 9m€ en 2014 (5,4m€ en 2013) correspondent à l'ensemble des engagements financiers engendrés par l'émission de monnaie électronique et sont présentés en « Fournisseurs et autres créditeurs »,

- Des sommes collectées pour le compte des marchands sur l'activité HiPay TPP pour 3,5m€ au 31 décembre 2014 (0,5m€ en 2013). Ces sommes sont cantonnées sur des comptes bancaires dédiés, en conformité avec le règlement bancaire applicable aux établissements de paiement. Ces sommes colléctées sont à mettre en lien avec les reversements en cours auprès des sites marchands utilisant la plateforme de paiement TPP pour 3,4m€ (0,6m€ en 2013) présenté en « Autres dettes et passifs courants ».

Note 16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Parts d'OPCVM	3 007	2 012
Trésorerie disponible chez le factor	286	-
Disponibilités	45 440	8 194
Trésorerie et équiv. de trésorerie	**48 733**	**10 207**

Note 17. Capitaux propres

Pour la variation des capitaux propres consolidés du Groupe, se reporter en page 8 ci-dessus.
La valeur nominale de l'action Hi-media s'élève à 0,10 €.
La gestion des capitaux propres concerne les capitaux propres tels que définis par les normes IFRS. Elle consiste essentiellement à décider du niveau de capital actuel ou futur ainsi que de la distribution de dividendes.
Les capitaux propres se décomposent en part des minoritaires et part du Groupe. La part des minoritaires est constituée de la part des actionnaires hors-groupe de Hi-media Portugal, Adexpert, Local Media et Mobvious Italia. Elle varie essentiellement en fonction des évolutions des réserves et résultats de ces filiales.
Les capitaux propres part du Groupe comprennent le capital social de Hi-media SA, diminué des titres d'autocontrôle détenus, ainsi que les réserves et résultats accumulés par le Groupe.
Le Groupe a la volonté de faire participer les salariés au capital via l'attribution de stock-options et d'actions gratuites.

Note 18. Emprunts et dettes financières

	solde au bilan au 31 déc.2014				
en milliers d'euros	Non courants	Courants	*Monnaie d'émission*	*Échéance*	*Taux effectif*
Prêt à taux zéro pour l'innovation	2 263	-	EUR	2021	0%
Intérêts courus sur emprunts	-	-			
Découverts bancaires	-	-			
Total	2 263	-			

18.1. Crédit syndiqué

Hi-media a souscrit le 16 juin 2011 une ligne de crédit syndiqué à hauteur de 40 millions d'euros.
Cette ligne de crédit se décompose en une ligne de 31,6 millions d'euros (tranche A), et une ligne de 8,4 millions d'euros (tranche B), d'une durée de cinq ans.
La tranche A a été tirée dans son intégralité le 16 juin 2011
La tranche B doit permettre au Groupe de financer des investissements et des acquisitions. Elle a été tirée dans son intégralité au 31 décembre 2013.

Le 22 septembre 2014, Hi-media a procédé au remboursement anticipé de la totalité des sommes restant dues pour les tranches A et B.

Ainsi, le remboursement de 21.8 millions d'euros présenté dans la ligne « Remboursements d'emprunts » du tableau de flux de trésorerie consolidé au 31 décembre 2014 correspond essentiellement aux flux suivants :

- Règlement des échéances de la tranche A du crédit syndiqué souscrit en 2011, pour un montant de 3,2 millions d'euros le 16 juin 2014
- Règlement des échéances de la tranche B du crédit syndiqué souscrit en 2011, pour un montant de 1,2 millions d'euros le 16 juin 2014
- Règlement par anticipation de la totalité des échéances restant dues des tranches A et B du crédit syndiqué souscrit en 2011, pour un montant de 17,4 millions d'euros

Conformément au contrat d'emprunt signé en juin 2011, il avait été souscrit en 2011:

- un premier swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois (échéance juin 2016) pour un notionnel de 16 millions d'euros
- un second swap de taux d'intérêt payeur fixe / receveur variable Euribor 3 mois (échéance juin 2016) pour un notionnel de 15,6 millions d'euros

Les deux notionnels ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé le 22 septembre 2014, la société a procédé au remboursement des deux swap pour une valeur de marché de -237k€.

18.2. Financement lié à l'affacturage

Au 31 décembre 2014, il n'existe plus de créances cédées dans le cadre de contrats d'affacturage sans transfert du risque de crédit.

Note 19. Provisions non courantes

19.1. Détail des provisions non courantes

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Provisions pour risque et charges	75	113
Indemnités de fin de carrière	759	794
Provisions non courantes	835	907

19.2. Provisions pour risques et charges

en milliers d'euros	31 déc.2013	Dot. Période	Reprise non utilisée	Reprise Utilisée	31 Déc.2014
PRC	113	61	0	-99	75

Les provisions pour risques et charges sont essentiellement liées à des litiges commerciaux.

19.3. Avantages au personnel

Les engagements du groupe concernent principalement les entités françaises. L'évaluation de ces derniers est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements ont été calculés conformément aux dispositions de la convention collective de la Publicité pour Hi-media, de la convention collective SYNTEC pour Hipay et de la convention collective des Journalistes et de la convention collective de la Presse d'information spécialisée pour BNE.

La provision relative aux engagements de retraite du Groupe évolue comme suit :

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Valeur actualisée des obligations au 1er janvier	794	709
Coût des services rendus et coût financier	59	191
Pertes/(gains) actuariels comptabilisés en capitaux propres	- 77	- 105
Variation de périmètre	- 17	-
Valeur actualisée des obligations au 31 décembre	759	794

Les hypothèses utilisées pour l'évaluation des engagements de retraite pour les entités françaises à la clôture sont les suivants :

	2014	2013	2012
Taux d'actualisation	1,60%	3,25%	3,00%
Taux d'augmentation future des salaires	2,50%	2,50%	2,50%
Age de départ à la retraite (Cadres)	67 ans	67 ans	65 ans
Age de départ à la retraite (Non Cadres)	62 ans	62 ans	62 ans
Table de survie	INSEE F 2010	INSEE F 2010	INSEE F 2006

L'évaluation des engagements est calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Note 20. Autres dettes et passifs courants

Toutes les autres dettes sont d'échéance inférieure à un an.

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Dettes fiscales et sociales	19 725	18 754
Dettes sur immobilisations	612	97
Produits constatés d'avance	275	247
Autres dettes	5 362	1 836
Autres dettes courantes	25 974	20 934

Le poste Dettes fiscales et sociales est principalement constitué des dettes de TVA et de dettes envers des organismes sociaux.
Les autres dettes sont notamment composées des reversements en cours auprès des sites marchands utilisant la plateforme de paiement TPP pour 3,4m€ (0,6m€ en 2013) (cf. Note 15 Autres actifs courants).

Note 21. Détermination du besoin en fonds de roulement

en milliers d'euros	Notes	31 déc.2013	Eléments impactant la trésorerie	Autres mouvements	Mouvement de périmètre	Ecart de conversion	31 déc.2014
Clients et autres débiteurs	Note 14	52 928	4 027	1 941	- 1 687	34	57 242
Actifs fiscaux et sociaux	Note 15	9 747	450	730	- 313	0	10 614
Créances vis-à-vis des parties liées	Note 15	605	- 340	- 0	405	- 13	657
Charges constatées d'avance	Note 15	432	489	-	- 285	- 2	635
Autres créances	Note 15	12 685	3 573	-	- 80	- 2	16 176
Sous-totaux actifs (1)		76 397	8 198	2 671	- 1 961	18	85 324
Fournisseurs et autres créditeurs		76 230	9 116	7 207	- 1 050	- 275	91 228
Dettes fiscales et sociales	Note 20	18 754	- 21	1 951	- 924	- 35	19 725
Dettes sur immobilisations	Note 20	97	-	515	-	-	612
Produits constatés d'avance	Note 20	247	30	-	- 1	- 1	275
Autres dettes	Note 20	1 836	- 29	- 701	3 092	1 164	5 362
Sous-totaux passif (2)		97 164	9 095	8 972	1 117	854	117 202
Besoin en fonds de roulement (1)-(2)		- 20 766	- 897	- 6 301	- 3 078	- 836	- 31 878

Les autres mouvements sur les clients et autres débiteurs sont principalement liés au contrat d'affacturage déconsolidant chez Himedia SA au cours de l'exercice. Ce flux est présenté en flux de financement dans le tableau de flux de trésorerie.

Note 22. Informations sectorielles

22.1. Résultat par activité

L'allocation des produits et charges par segment a été affinée en 2014 afin de mieux distinguer les opérations liées à chacun des secteurs.
Les données relatives à 2013 ont été modifiées en conséquence afin de conserver leur caractère comparable.

	Publicité		Paiements		Publishing		Eliminations		Total	
en milliers d'euros	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Chiffre d'affaires	73 070	86 743	90 188	95 172	4 251	8 703	- 1 699	- 6 306	165 810	184 312
Marge Brute	20 306	32 044	23 184	24 129	3 755	7 672	- 0	-	47 246	63 846
EBITDA [1]	- 8 055	4 679	5 173	7 914	447	2 290	- 2 171	- 4 204	- 4 606	10 680
Résultat opérationnel courant	- 9 171	3 508	1 989	4 966	415	1 802	- 2 318	- 4 481	- 9 085	5 794
Résultat opérationnel									13 981	3 638
Résultat financier									- 1 693	- 1 692
Quote-part des résultats MEE									8	- 21
Impôts									- 7 011	- 1 004
Résultat net									5 285	921

[1] résultat opérationnel courant avant dotations et reprises aux amortissements et provisions

22.2. Total actif courant et non courant

	France		Reste du Monde		Eliminations		Total	
en milliers d'euros	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Actifs non courants	71 661	97 510	32 595	51 826	- 4 552	- 1 012	99 703	148 324
Actifs courants	140 696	119 567	55 393	53 003	- 61 303	- 85 312	134 786	87 258
Actifs Net	212 357	217 078	87 988	104 829	- 65 855	- 86 324	234 489	235 582

Hi-media SA, tout en possédant principalement des actifs liés à l'activité de ventes d'espaces publicitaires, détient également les infrastructures de la holding. Ces actifs d'infrastructure ont été laissés dans le secteur ventes d'espaces publicitaires.

22.3. Chiffre d'affaires par zone géographique

	France		Reste du Monde		Eliminations		Total	
en milliers d'euros	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Chiffre d'affaires	134 647	151 067	53 240	57 457	- 22 077	- 24 212	165 810	184 312

Note 23. Plan d'option de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

23.1. Options de souscriptions d'actions

	Plan n°9	Plan n°11	Plan n°12	Total
Date d'assemblée	25 avr.03	03-mai-11	03-mai-11	
Date du Conseil d'Administration	12 janv.05	31 janv. 12	27-août-12	
Nombre total d'actions attribuées [1]	150 000	385 000	105 000	640 000
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	47 500	197 255	64 600	309 355
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux	-	-	49 600	49 600
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	30 250	94 250	-	124 500
Point de départ d'exercice des options	12 janv. 07	31 janv. 12	27 août 12	
Date d'expiration	12 janv. 15	31 janv. 22	27 août 12	
Prix de souscription (en euros) [2]	1,14	2,13	1,93	
Modalités d'exercice [3]	A	A	A	
Nombre d'actions souscrites au 31/12/14	65 500	-	-	65 500
Options annulées durant la période	-	36 998	24 375	61 373
Options restantes non souscrites	47 500	197 255	64 600	309 355

[1] Options attribuées aux salariés présents à ce jour dans la société, les salariés ayant quitté la société ne pouvant conserver le bénéfice de ces options.

[2] Prix de souscription des options calculé au jour de l'attribution des options et correspondant à la moyenne pondérée des cours de bourse des 20 dernières séances (pour certains plans, un abattement de 5% a été effectué).

[3] Modalité A : 100 % des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le Conseil d'Administration ayant attribué ces options.
Modalité B : 1/3 des options peuvent être exercées à l'issue d'une période de 2 ans après le Conseil d'Administration ayant attribué ces options, puis 1/3 l'année suivante et le tiers restant 4 ans après l'attribution.
Modalité C : 1/6 à l'issue de chaque trimestre suivant le point de départ d'exercice des options

Le nombre d'options et moyenne pondérée des prix d'exercice sont les suivants :

	2014		2013	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation à l'ouverture	442 371	1,95	637 500	1,86
Options attribuées durant la période	-	-	-	-
Options exercées durant la période	-	-	50 000	0,33
Options annulées durant la période	61 373	2,10	94 283	2,10
Options en circulation à la clôture	309 355	1,94	428 934	1,95
Options pouvant être exercées à la clôture	309 355	1,94	428 934	1,95

Les paramètres retenus pour la valorisation des plans d'options de souscription d'actions accordés après le 7 novembre 2002 sont les suivants :

Date du Conseil d'Administration	12 Janv 2005	31 Janv 2012	27 Aout 2012
Nombre d'options attribuées	150 000	385 000	105 000
Juste valeur d'une option à la date d'attribution	1.45	0.42	0.45
Juste valeur du plan à la date d'attribution	217 270	228 611	47 250
Prix d'exercice de l'option	1.14	2.13	1.93
Volatilité attendue du prix de l'option	184%	55%	51%
Durée de vie attendue	4 ans	2 ans	2 ans
Dividende attendu sur les options	-	-	-
Taux d'option caduque retenu	-	-	-
Taux d'intérêt sans risque retenu	2.94%	0.96%	0.10%

23.2. Attributions d'actions gratuites

	Plan n°25	Plan n°26	Plan n°27	Total
Date d'assemblée	03-mai-11	03-mai-11	03-mai-11	
Date du Conseil d'Administration	31-janv-12	27-août-12	11-oct-13	
Nombre total d'actions attribuées	351 500	140 000	10 000	501 500
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux	-	80 000	-	80 000
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	213 000	-	-	213 000
Nombre d'actions annulées	97 311	45 400	-	142 711
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31 décembre 2013	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	254 189	94 600	10 000	358 789
Fin de la prériode d'acquisition	31-janv-14	27-août-14	11-oct-15	
Fin de la période de conservation	31-janv-16	27-août-16	11-oct-17	
Cours de l'action à la date du Conseil d'Administration	2,24	2,16	1,80	
Décôte d'incessibilité	oui	oui	oui	
Juste valeur de l'action gratuite	1,71 1,31	1,64	1,13	

Note 24. Engagements hors-bilan

24.1. Engagements reçus

HiMedia ne bénéficie d'aucun engagement applicable au 31 décembre 2014.

24.2. Engagements donnés

Le bail signé le 2 mai 2014 concernant les locaux hébergeant les activités françaises du Groupe représente un engagement de 1,05m€ par an (montant non indexé) jusqu'au 30 juin 2020.

En vertu d'un protocole signé le 25 mai 2011, un actionnaire de Hi Midia Brasil dispose d'une option d'achat des actions de Hi-Midia Brasil détenues par Hi-media SA.

24.3. Covenants

Le remboursement anticipé intervenu le 22 septembre 2014 de la totalité des sommes restant dues pour les tranches A et B du crédit syndiqué souscrit en 2011 lève toutes les obligations pour Hi-media en terme de respect des covenants basés sur les ratios financiers

24.4. Nantissements

Dans le cadre de la ligne de crédit syndiqué souscrite par Hi-media, Hi-media a nanti au profit des établissements de crédit participants les titres de ses filiales Hipay SAS et Hi-Pi SARL ainsi que le fonds de commerce de Hi-media SA.
Ces nantissements ont été levés suite au remboursement anticipé de la totalité des sommes restant dues pour les tranches A et B du crédit syndiqué souscrit en 2011.

24.5. Litiges

Des litiges prud'homaux sont nés avec des ex-salariés contestant la légitimité de leurs licenciements. La société a enregistré les provisions qu'elle a jugées nécessaires en fonction de son appréciation du juste fondement des actions des demandeurs.

Note 25. Evénements intervenus depuis le 31 décembre 2014

Hi-media a signé, en date du 12 février 2015, un accord de principe avec Orange pour le rachat des régies publicitaires d'Orange en Espagne, aux Etats-Unis et au Mexique.
Cette transaction devrait être finalisée au cours du premier trimestre 2015.

Le 6 janvier 2015, Hi-media a fait l'acquisition de 100% du capital de la société de marketing mobile AdMoove, leader français de la publicité mobile géociblée.

Note 26. Transactions entre parties liées

26.1. Rémunérations des membres des organes de direction

Les rémunérations correspondent à la rémunération du Directeur Général. Il n'est pas accordé de jetons de présence aux administrateurs.

en milliers d'euros	31 déc.2014	31 déc.2013
Avantages du personnel à court terme	482	324
Rémunération exceptionnelle	400	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indémnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements fondés sur des actions	38	51
Total	920	376

26.2. Transactions avec les filiales

Hi-media SA facture à ses filiales des frais d'adserving, des frais de holding (management fees) ainsi que des frais de marque et des refacturations de personnels qui sont éliminés dans les comptes consolidés.

26.3. Autres parties liées

Durant 2014, aucune autre opération significative n'a été réalisée avec :

- des actionnaires détenant un droit de vote significatif dans le capital de Hi-Media SA,
- des membres des organes de direction, y compris les administrateurs,
- des entités sur lesquelles un des principaux dirigeants exerce le contrôle, un contrôle conjoint, une influence notable ou détient un droit de vote significatif.